

Centres, banlieues, périphéries : quelle répartition des populations ?

Dans sa nouvelle publication, France Stratégie approfondit des travaux de 2020 consacrés à l'inégale répartition sur le territoire des différentes catégories de population, aussi appelée ségrégation résidentielle. Pour la documenter, cette nouvelle étude se fonde ainsi sur un calcul d'indices de surreprésentation en croisant catégorie sociale et statut migratoire des personnes.

Une étude inédite des disparités observées sur un demi-siècle

Avec l'objectif de mieux prendre en compte l'espace péri-urbain, l'étude analyse l'évolution, entre 1968 et 2019, de la répartition de différentes catégories de populations au sein des cinquante « aires d'attraction des villes » les plus peuplées. Ces catégories de populations sont définies en croisant catégorie sociale et statut migratoire des personnes (immigré ou non). Au sein de chaque aire d'attraction, on distingue la commune-centre, les autres communes du pôle (banlieue) et la couronne (espace péri-urbain ou rural sous l'influence du pôle).

Des évolutions différentes selon la catégorie sociale et le statut migratoire

L'étude fait apparaître les différences dans la répartition entre ces trois espaces de trois groupes sociaux (classes populaires, professions intermédiaires et cadres) et présente l'évolution de cette répartition au cours des cinquante dernières années. Période durant laquelle la croissance démographique des aires d'attraction a essentiellement été tirée par celle de l'espace péri-urbain.

Ce nouvel espace attire avec plus ou moins de force les ménages en fonction de leurs caractéristiques :

Si les professions intermédiaires et les cadres sont en périphérie, c'est en partant d'une situation où leur présence y était faible : la tendance est donc à une homogénéisation de leur répartition entre les trois espaces ;

À l'inverse, la répartition des ouvriers et employés, homogène à la fin des années 1960, l'est moins aujourd'hui : leur poids démographique a globalement diminué dans les communes-centres et augmenté en couronne par rapport à leur poids moyen dans les aires d'attraction ;

Les espaces résidentiels où immigrés et non immigrés sont surreprésentés sont de plus en plus distincts (pôles pour les premiers, couronnes pour les seconds).

Paris, aire atypique

L'aire de Paris, exceptionnelle par sa taille, se distingue par des évolutions particulièrement marquées qui aboutissent aujourd'hui à une forte sous-représentation dans la commune-centre des catégories populaires, y compris immigrées.

[Consulter la note
d'analyse](#)